

Le couteau de tranchée 1915

Cet objet est exposé dans la galerie chronologique – espace Première Guerre mondiale/vitrine basse

Tous les belligérants se dotent de couteaux de tranchées au cours de la Grande Guerre. Mais on trouve également des masses et des casse-têtes qui ne dépareraient pas une collection médiévale, les coupe-coupe des troupes coloniales, des coups de poing américains, des pelles affûtées, ...

1 – Description de l'objet

Le poignard exposé au musée du Génie est un Coutrot n°1, fabriqué en 1915 à partir du tronçon de base de la baïonnette cruciforme Lebel.

La lame est longue de 15 cm pour une longueur totale de l'arme de 27,7 cm. Le poids de l'arme est de 130 gr.

La garde a été rabattue vers l'arrière, sans doute, pour une meilleure prise en main.

La poignée de bois est maintenue sur la fusée par une rondelle vissée puis matée.



Le marquage CV sur l'avant de la garde signifie qu'il a été fabriqué par la maison Chéron-Vogt.



Le fourreau en cuir cousu porte une sangle de maintien de l'arme fermée par un bouton métallique (ici fendue au niveau de la boutonnière).



Une sangle de cuir rivetée au dos du fourreau permet le port au ceinturon sans avoir besoin d'ouvrir celui-ci (un bouton métallique assure la fermeture de la sangle).



2 – Contexte historique

La guerre de tranchées entraîne la réapparition d'une arme abandonnée de longue date : le poignard. Le corps à corps dans l'espace restreint des tranchées limite l'emploi de la baïonnette. Même empoignée, celle-ci trop longue, est d'un emploi malaisé.

Fin 1914/début 1915, l'armée a recours à des expédients : couteaux de bouchers, poignards issus des stocks anciens de la Marine, mais aussi tiges de fer forgées et emmanchées (poignards clous et squelettes), baïonnettes ou lames de sabres tronçonnées, produits par les ateliers du front ou achetés en secteur civil.

En 1915, le lieutenant-colonel Coutrot, président de la commission de réception des mitrailleuses à la manufacture d'armes de Châtellerauld, conçoit plusieurs modèles de poignards de tranchées¹. Ces armes réglementaires utilisent initialement des lames de baïonnettes - Lebel ou Gras - fournies par la manufacture et recyclées.

Des entreprises de la région de Châtellerauld sont chargées de la production : les coutelleries Chéron, Vogt et Compagnie et Georges Pagé ; Jouteau-Richard pour les fourreaux en cuir.

En 1916, '*Le Vengeur*'², couteau à double tranchant et à fourreau métallique, de la Société générale de coutellerie et d'orfèvrerie de Thiers (SGCO) est adopté sous la dénomination de couteau-poignard M¹⁶ 1916.

Fin 1916, de 650 000 à 800 000 couteaux de tranchées auraient été mis en service.

Ces armes dotent principalement les corps francs chargés des coups de main, de la capture de prisonniers et les nettoyeurs de tranchée qui fouillent les sapes, les abris (grottes et caves) dépassées par les troupes d'assaut et, curieusement, les équipages de chars qui seront équipés du "Vengeur" jusque dans les années 1930.

Bibliographie :

Stéphane Audoin-Rouzeau – '*Les armes et la chair, trois objets de mort en 14-18*' - Armand Colin - 2009

¹ Poignards n° 1, 1bis, 2 fabriqués avec un tronçon de l'épée baïonnette Mle 1886 Lebel. Ainsi, 3 armes sont fabriquées à partir d'une seule baïonnette. Ils ne diffèrent que par la lame plus ou moins effilée selon le tronçon utilisé. Bel exemple de recyclage !

Poignard n°6 à lame forgée à double tranchant, fabriqué à 100 000 exemplaires.

Poignard n° 8 à lame forgée et à poignée galbée symétrique, fabriqué à seulement quelques centaines.

Tous ces modèles fabriqués en 1915 sont connus sous le vocable : modèle 1915.

² L'appellation complète est : '*Le Vengeur de 1870*' parfois gravée à la base de la lame. Cette arme est inspirée du poignard Coutrot n° 6.